

COMMUNE D'ANDILLY
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 mars 2024

COMPTE RENDU

Affiché en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes

Le quatre mars deux mille vingt-quatre à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'ANDILLY s'est réuni en session ordinaire à la mairie.

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 13
- Présents ou représentés : 11
- Votants : 11

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 22 février 2024

Présents : Vincent HUMBERT, Gérard LACROIX, Pierre CUSIN, Cécile HAGE, Jean-Christophe GRANET, Hervé BOREAN, Pauline BENOIT, Adrien BRUN CHOPPY, Pauline DURIEUX, Carol FERRARI, Vincent VIDONNE

Excusées : Valérie LASSOUT, Alexiane DANIEL

Secrétaire de séance : Pauline DURIEUX

Mr le Maire Vincent HUMBERT ouvre la séance à 20h00 et propose Mme Pauline DURIEUX comme secrétaire de séance : la proposition est approuvée par l'ensemble des membres du conseil municipal présents.

Mr le Maire Vincent HUMBERT demande à l'ensemble des conseillers présents s'ils valident le compte-rendu du conseil municipal du 25 janvier 2024 : celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres du conseil municipal présents ou représentés.

Présentation des actions de l'association LA BALOURIA par Nicolas MANDALAZ – Président, Kelly GILL – trésorier, Jan VAN DAMME – Secrétaire

Monsieur le Maire propose de reculer les points de délibération 4 et 5 pour le prochain conseil municipal, et d'ajouter un point régulièrement abordé, l'étude patrimoniale de la Cure : ces propositions sont approuvées à l'unanimité des membres du conseil municipal présents ou représentés.

DELIBERATIONS

1) Demande de subvention 2024 au titre des Amendes de Police

Monsieur le Maire indique que le Département de Haute-Savoie qui gère les sommes perçues de l'État étudie les demandes de subvention pour les projets améliorant la sécurité routière ou financement les modes de déplacement doux. Le financement peut aller jusqu'à 30% des coûts engendrés sur un montant maximal de dépenses de 30 000 euros pris en compte.

Il propose de solliciter une subvention pour la création d'un trottoir Route de Cernex.

Le conseil municipal, à l'unanimité des 11 membres présents ou représentés, accepte la proposition de solliciter subvention au titre du produit des amendes de police 2023 pour financer ce projet, et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour les démarches en ce sens.

2) Financement de l'acquisition des 17 parcelles Route d'Annecy (B167, B741, B742, B743, B745, B748, B749, B1020, B1021, B1756, B2101, B1016, B1017, B1018, B1019, B1755, B2100) : proposition de portage via l'EPF 74.

Dans le cadre de l'achat des dites parcelles ci-dessus, la commune a fait appel à l'Etablissement Public Foncier (EPF) 74 pour leur acquisition. Sont concernées 17 parcelles pour une superficie de 9 105 m², un montant de 604 178,63€ sur la base des avis du service des domaines. Le portage se base sur 25 ans et avec un remboursement par annuités commençant en 2025.

Le conseil municipal, à l'unanimité des 11 présents ou représentés, approuve l'achat de l'ensemble de ces parcelles selon les conditions proposées par l'EPF 74, et donne tout pouvoir au maire pour les démarches en ce sens.

3) Parcelles secteur Pré Dondin : échange de deux parcelles appartenant à la SCI la Ferme à Fanfoué d'une superficie totale de 77m2 contre une parcelle communale de 85m2 :

Monsieur le Maire propose l'échange de 2 parcelles de 77m2 de la SCI La Ferme de Fanfoué situées sur Charly, contre une parcelle communale de 85m2. Tous les frais associés à cet échange seront pris en charge par la SCI La Ferme de Fanfoué.

L'ensemble du conseil municipal à l'unanimité des 11 présents ou représentés donne son accord pour procéder aux échanges cités.

4) Election d'un 4^{ème} adjoint

Report

5) Nouvelle répartition des indemnités du maire, adjoints et conseiller délégué.

Report

6) Proposition de lancement d'une étude patrimoniale de la Cure.

Plusieurs fois abordé, le sujet de la rénovation de la Cure est un dossier patrimoine qui nécessite du temps et de la réflexion. Aussi l'ensemble du Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer une étude patrimoniale afin d'appréhender la rénovation du lieu.

QUESTIONS DIVERSES

- a) **Gestion des services périscolaires à la rentrée 2024** : rencontre organisée dans la semaine avec le Secrétaire général adjoint de la FOL 74 (Fédération des œuvres Laïques), Mr Frédéric LAMIAUX.
- b) **Point sur les dossiers en cours** :
- Ecole : permis de construire signée, aménagement des parkings Col du Mont Sion pour accueillir l'école provisoire va bientôt débuter.
 - Maison Guillot : maçonnerie bientôt terminée.
 - Œuvre refuge sur Les Sons le long du Chemin de Saint-Jacques
- c) Information : **élections européennes le 9 juin 2024** à organiser.

Fin du conseil Municipal à 22h45

ANDILLY, le 05 mars 2024

LA SECRETAIRE DE SEANCE

Pauline DURIEUX

LE MAIRE

Vincent HUMBERT

